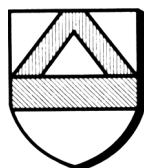


MAIRIE DE KUNHEIM

68320

Téléphone 03 89 47 40 40

Télécopie 03 89 78 81 41



DESTINATAIRES :

Raymond GANTZ
Site www.kunheim.fr
Préfecture (x 2 exemplaires)
DNA
L'ALSACE
Affichage (x 4 exemplaires)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2007

Nos réf. RG/CI

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 20 mars 2007, sous la présidence de Raymond GANTZ, Maire, et en présence de 13 membres. Sont absents : Patrick VIMONT, Jean-Claude ROUSSELLE, Lydie RIESS, André RIEGERT et Aurélia LIDY.

En ouverture de la séance du Conseil Municipal, le Maire **Raymond GANTZ** évoque la mémoire de Monsieur **Albert FEUERBACH**, Maire honoraire, décédé le 14 novembre 1994. Le 5 mars était le 100^{ème} anniversaire de sa naissance.

Il a occupé la fonction de Maire de Kunheim de 1946 à 1971, soit 24 années. Entré au Conseil Municipal en 1935, à l'âge de 28 ans, il a effectué un dernier mandat en conseiller de 1971 à 1977 et a été nommé Maire Honoraire en 1974.

0. Approbation du procès-verbal de la séance 5 mars 2007

Le procès-verbal de la séance du 5 mars 2007, **est approuvé à l'unanimité** du Conseil Municipal.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Le compte administratif 2006, en tous points conforme au compte de gestion, **est approuvé** sous la Présidence de Jean-Paul OBRECHT, 1^{er} adjoint. Il fait apparaître un excédent global de clôture de **439 449,65 €**.

2. BUDGET PRIMITIF 2007

Le Maire énonce l'évolution des bases avec l'analyse des écarts, rappelle la graduation des taux, explique la réforme de la taxe professionnelle, illustre les simulations des taux et montre les graphiques des recettes principales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le budget primitif 2007 et **maintient** pour 2007 les taux d'imposition 2006 pour les 4 taxes.

Les taux votés se résument et se comparent comme suit :

	Commune 2007	+	Sivom PdB = 2006	taux locaux moyenne nationale 2006	moyenne départementale	
- taxe d'habitation :	4,04 %		2,22 %	6,26 %	14,45%	12,75 %
- taxe sur le foncier bâti :	3,64 %		1,98 %	5,62 %	18,53%	14,73 %
- taxe sur le foncier non bâti :	14,17 %		7,78 %	21,95 %	44,20%	57,48 %
- taxe professionnelle :	4,99 %		3,31 %	8,30 %	15,70%	12,90 %

Le produit fiscal résultant s'élèvera à **1 186 365 €**, minoré de **24 442 €** maximum, en raison des nouvelles règles de participation des collectivités au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des entreprises.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 500 000 €**, celles d'investissement à **3 980 000 €**.

Les principales dépenses d'investissement sont les remboursements d'emprunts, le solde des travaux de la rue Principale, les études pour la réfection de voiries secondaires, l'acquisition de motifs de Noël pour l'éclairage public, les études du projet AEK (**A**ccueil **E**nfance **K**unheim), le préfinancement du PAP (**P**rogramme d'**A**ccompagnement **P**rojets) de la ligne 20 kV, l'acquisition d'un tracteur avec godet et d'une tondeuse, l'acquisition de matériel informatique pour la Mairie et le changement des bâches au Tennis.

3. SIVOM du Pays de Brisach : contributions 2007

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. **approuve** la mise en recouvrement pour le compte du Budget 2007 du Sivom du Pays de Brisach d'un montant de **768 361 €** au titre des impositions directes de l'année 2007.
2. **note** que les taux d'imposition 2006 ont été maintenus et que le produit ci-dessus a été déterminé sur la base de 4 taux unifiés pour les contributions de toutes les communes au budget syndical.
3. **approuve** pour 2007 le reversement d'un montant de **181 057 €** au titre de la quote-part de compensation découlant de la loi de Finances 1987 et de la compensation salaires résultant de la loi de Finances 1999.
4. **approuve** la participation de **12,98 €** par habitant pour 2007, soit un montant de **20 599 €** pour la population légale de 1 587 habitants.

4. POS (Plan d'Occupation des Sols) : modification du règlement de la zone NA

Les dispositions actuellement en vigueur du POS de Kunheim doivent être modifiées pour permettre l'autorisation du lotissement « Les Pommiers » et la délivrance du permis de construire de la structure AEK (**A**ccueil **E**nfance **K**unheim), situés en zone NA.

Le Conseil Municipal **donne** son accord de principe pour le projet de modification du POS, et en **confie** l'étude à l'ADAUHR.

5. AEK (Accueil Enfance Kunheim) : convention SIVOM du Pays de Brisach/Commune de Kunheim

Le Conseil Municipal, **autorise** la conclusion d'une convention afin de formaliser les relations entre la commune de Kunheim et le SIVOM du Pays de Brisach, concernant la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction de la structure AEK.

6. TERRAIN 33 RUE DES VOSGES : convention d'occupation précaire

Le Conseil Municipal **autorise**, à titre dérogatoire, avec effet au 1^{er} janvier 2007, à la demande du preneur, la résiliation de la convention d'occupation précaire concernant le terrain sis 33 rue des Vosges, et **décide**, en raison des travaux d'eaux pluviales qui concerneront la rue des Vosges et de l'éventualité de créer, sur ce site, un fossé d'infiltration, de ne plus consentir de location pour ce terrain.

7. CENTRALE NUCLEAIRE DE FESSENHEIM : motion

Alain FOECHTERLE, Maire de la commune de Fessenheim a sollicité l'avis et le soutien du Conseil Municipal de Kunheim concernant l'avenir du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim suite à certaines prises de position politiques favorables à son arrêt définitif.

Le Conseil Municipal **apporte** majoritairement son soutien à la motion présentée par la commune de Fessenheim en faveur du maintien en exploitation de la centrale.

8. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

13.03.07	MR. Meyer	Réunion CCAS : comptes administratif et de gestion 2006 – BP 2007
14.03.07	R. Bohn	Commission « Embellissement du village »

9. DIVERS

Embellissement du village : Robert BOHN présente le projet d'illuminations de Noël complémentaire choisi par la Commission « Embellissement du village ». Le Conseil **approuve** ce choix et **autorise** à passer la commande.

Enquête publique – installations classées - KLENK Holz France S.a.s : l'arrêté du Préfet du Haut-Rhin n° 2007-06-526 du 6 mars 2007 porte ouverture d'une enquête publique, au titre des installations classées, relative à une demande d'autorisation d'étendre et d'exploiter, par la société KLENK Holz France S.a.s., une unité de sciage, rabotage, traitement de bois et production de lamellé collé.

L'enquête publique sera ouverte dans la commune de Volgelsheim du 26 mars 2007 au 26 avril 2007 inclus. Un dossier est mis à la disposition du public dans les mairies d'Algolsheim, de Biesheim, Kunheim, Neuf-Brisach et Vogelgrun.

Monsieur Jean-Marie DILLMANN, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il siègera à la mairie de Volgelsheim pour recevoir les observations du public :

lundi 26 mars 2007	de 09 heures à 12 heures
jeudi 5 avril 2007	de 14 heures à 17 heures
mercredi 11 avril 2007	de 09 heures à 12 heures
vendredi 20 avril 2007	de 14 heures à 17 heures
jeudi 26 avril 2007	de 09 heures à 12 heures

Arrêté préfectoral n° 2007- 061 - 7 du 2 mars 2007 – SIVOM Pays de Brisach : épandage des boues séchées : le Préfet du Haut-Rhin autorise le SIVOM du Pays de Brisach à épandre les boues séchées issues de sa station de traitement des eaux usées de Biesheim. Une copie de l'arrêté est mise à la disposition de toute personne intéressée à l'accueil de la Mairie. L'arrêté, énumérant notamment les prescriptions auxquelles l'installation est soumise, a été affiché en mairie le 16 mars 2007.

Cérémonie de Citoyenneté : Le décret n°2007-268 du 8 février 2007 modifiant le Code Electoral (art. R.24-1) instaure la cérémonie de citoyenneté pour la remise de la carte électorale aux jeunes électeurs qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis le 1^{er} mars de l'année précédente. Cette cérémonie sera organisée à Kunheim le **vendredi 30 mars à 19 heures** - salle du Conseil.
26 jeunes électeurs kunheimois sont concernés.

Calendrier :

- o Cérémonie de citoyenneté : **vendredi 30 mars 2007 à 19 heures** – salle du Conseil Municipal,
- o Prochaine réunion du Conseil Municipal : **lundi 16 avril 2007 à 20 h 30**
- o Elections présidentielles : les **dimanches 22 avril et 6 mai 2007**,
- o Elections législatives : les **dimanches 10 et 17 juin 2007**.

Sortie annuelle des véhicules anciens du Colmar Auto Rétro : Cette manifestation intitulée « OLDTIMERS'MEETING » se déroulera le 1^{er} mai 2007 sur un parcours d'environ 120 km. Les véhicules traverseront Kunheim aux alentours de 13 heures.

Le Maire,

Raymond GANTZ.